



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 octobre 2018
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 19 octobre 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous adresse la présente lettre pour vous informer de faits alarmants concernant le récent tir de missiles balistiques par l'Iran.

Des sources officielles appartenant au Corps des gardiens de la révolution islamique ont revendiqué le tir de missiles balistiques à moyenne portée depuis l'ouest de l'Iran vers des cibles dans l'est de la Syrie, le 1^{er} octobre 2018. D'après des informations publiées dans les médias, au moins quatre missiles de type Zulfikar et un missile de type Qiam 1, d'une portée de 700 kilomètres, ont été lancés.

Les agences de presse iraniennes ont diffusé toutes les informations disponibles sur ces faits inquiétants, notamment des images de messages de menace visant clairement Israël, inscrits sur le côté des missiles.

Ces tirs ne sont pas un événement isolé. Ils sont un exemple du comportement scélérat du régime partout au Moyen-Orient, qui se caractérise notamment par la prolifération des missiles iraniens, les tirs de missiles à répétition et les déclarations menaçantes des commandants du Corps des gardiens de la révolution islamique.

D'après les informations dont nous disposons, ce tir de missiles constitue une violation des dispositions de l'Annexe B de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. J'engage le Conseil à condamner immédiatement et catégoriquement ces actes menaçants commis par l'Iran.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**

